

Évaluation de la vision des couleurs

Dépistage de base : Tout jeu de planches pseudo-isochromatiques (par exemple, Ishihara, Dvorine, SPP-Partie I) suivi du test de vision des couleurs D-15 ou City University, si le patient échoue aux planches pseudo-isochromatiques. (Lisez les instructions du test pour connaître les procédures générales de notation). Un échec au D-15 est constitué de 2 lignes ou plus traversant le centre et parallèles au même axe sur la feuille de pointage. Enregistrez toujours les réponses du patient pour tous les tests.

| Diagnostic | Planches (Ishihara) | D-15 |
|------------------------|---------------------|-------------------|
| Normal | Admissibilité | --- |
| Déficit léger | Non-admissibilité | Admissibilité |
| Déficit modéré à grave | Non-admissibilité | Non-admissibilité |

A) Déficits congénitaux rouge-vert :

1. Test des plaques pseudo-isochromatiques (un des tests suivants : SPP-Partie I, Dvorine ou Ishihara).
2. D-15. Si une évaluation générale de la discrimination des couleurs est nécessaire, remplacez le D-15 par le test de Farnsworth-Munsell 100 Hue.
3. Anomaloscope (à des fins de recherche).

B) Déficits acquis : Test monoculaire uniquement; l'œil le plus fort en premier.

1. Planches standard pseudo-isochromatiques, parties I et II.
2. 100 Hue. Si le temps est un facteur important, remplacez le D-15 désaturé par le D-15 normal.
3. D-15 désaturé. D-15, si le D-15 désaturé n'est pas disponible.
4. Si les tests ci-dessus révèlent un déficit rouge-vert, recourez à l'anomaloscope de Nagel.

C) Tests spéciaux pour le recrutement ou le placement professionnel : dépend des normes professionnelles individuelles.